



Centre de recherches interdisciplinaires  
**DÉMOCRATIE, INSTITUTIONS, SUBJECTIVITÉ**



## Working Paper N° 27

***La monoparentalité à Bruxelles – Première  
esquisse des données statistiques disponibles***

*Wagener Martin*

Mars 2011

*IACCHOS - Institute for Analysis of Change  
in History and Contemporary Societies*  
Université Catholique de Louvain  
[www.uclouvain.be/cridis](http://www.uclouvain.be/cridis)



## **CriDIS Working Papers**

### *Un regard critique sur les sociétés contemporaines*

Comment agir en sujets dans un monde globalisé et au sein d'institutions en changement ? Le CriDIS se construit sur la conviction que la recherche doit prendre aujourd'hui cette question à bras-le-corps. Il se donne pour projet d'articuler la tradition critique européenne et la prise en charge des questions relatives au développement des sujets et des sociétés dans un monde globalisé.

Les Working Papers du CriDIS ont pour objectif de refléter la vie et les débats du Centre de recherches interdisciplinaires « Démocratie, Institutions, Subjectivité » (CriDIS), de ses partenaires privilégiés au sein de l'UCL ainsi que des chercheurs associés et partenaires intellectuels de ce centre.

Responsables des working papers : *Jean De Munck, Geoffrey Pleyers et Martin Wagener*

Les Working Papers sont disponibles sur les sites [www.uclouvain.be/325318](http://www.uclouvain.be/325318) & [www.uclouvain.be/cridis](http://www.uclouvain.be/cridis).

#### **2011**

23. ***La figure du client dans la relation de service : le cas des guichetiers de la poste***, Harmony Glinne
  24. ***Pueblos Indígenas: ¿Y después de la emergencia?***, Fran Espinoza
  25. ***Pauvreté au Rwanda: Ingénierie d'en haut et perspectives d'en bas***, An Ansoms
  26. ***Le muralisme contemporain à Valparaiso : un art critique, reflet de sa société***, Caroline Steygers
  27. ***La monoparentalité à Bruxelles. Esquisse des données statistiques disponibles***, Martin Wagener
  28. ***Style de théorie, statut de la critique et approche des institutions***, Philippe Corcuff
  29. ***L'action sociale par contagion et par contamination en naturopathie***, Anahita Grisoni
- 2009 -
1. ***Les bases d'une sociologie critique***, Jean De Munck
  2. ***Toward a Capability Approach of Legal Effectiveness. The Case of European Social Rights***, Jean de Munck & Jean-François Oriante
  3. ***Une nouvelle critique du travail contemporain. Les caissières de supermarché et la question démocratique***, Isabelle Ferreras.
  4. ***La "bonne gouvernance" en français correspond-elle à la "bonne gouvernance" en bamaman ?*** Philippe de Leener
  5. ***Économie plurielle et réencastrement : Solution ou problème face la marchandisation***, Matthieu de Nanteuil
  6. ***Penser la personne à l'épreuve des cheminements de la participation***, Julien Charles
  7. ***Intertwining culture and economy: Weber and Bataille confronted to recent comparative research*** Matthieu de Nanteuil & Rocío Nogales-Muriel
  8. ***Travail sur soi et affairement. Les voies de la subjectivation du travail***, Thomas Périlleux
  9. ***Le consultant en intérim au coeur des contradictions de la relation de service – une approche préliminaire***, Harmony Glinne
  10. ***Las formas de las democracias latinoamericanas***, Ilán Bizberg
  11. ***Travail et citoyenneté démocratique : Les enjeux d'une politique de la reconnaissance***, Matthieu de Nanteuil
  12. ***Apport de Karl Polanyi, Fernand Braudel et Cornelius Castoriadis dans les études du***
- développement au 21ème siècle
13. ***Tensions et défis du commerce équitable liés à l'extension des marchés. Approche en termes de jeux d'acteurs et de genre***, Sophie Charlier et Isabel Yépez
  14. ***Face à la crise financière : Le besoin d'alternatives***, François Houtart
- 2010 -
15. ***Clinique du travail et critique sociale: de nouveaux lieux pour la question sociale***, Thomas Périlleux
  16. ***Conditionnement socioculturel et liberté***, Guy Bajoit
  17. ***Migración y movilidad social: Argentinos y Ecuatorianos entre las "Americas" y las "Europas"*** Luis Garzón
  18. ***Vers une redéfinition des relations entre ONG et réseaux d'acteurs locaux?*** Geoffrey Pleyers
  19. ***Capacité à délibérer et restructuration industrielle La restructuration de l'usine VW-Audi de Forest-Bruxelles 2006-2007***, Jean De Munck, Isabelle Ferreras et Sabine Wernerus
  20. ***Le café équitable est-il altermondialiste? Convergences et distance entre la filière équitable et les militants altermondialistes***, Geoffrey Pleyers
  21. ***Les objectifs du millénaire : bilan critique en 2010***, Arnaud Zacharie
  22. ***Les "démocraties" africaines, miroir des mutations démocratiques au Nord ?***, Philippe de Leener

# **La monoparentalité à Bruxelles – Première esquisse des données statistiques disponibles**

## **L'auteur**

Martin Wagener est chercheur en sociologie au sein du CriDIS. Il poursuit un projet de recherche doctorale avec les Professeurs B. Francq (sociologie, UCL), O. Masson (architecture, UCL) et C. Avenel (sociologie, ODAS, IEP de Paris) sur les trajectoires de monoparentalité par rapport au travail et au logement. La recherche est financée par 'Prospective research for Brussels-INNOVIRIS'.

## **À propos du texte**

Ce working paper retrace les premiers résultats intermédiaires d'un projet de recherche de quatre ans : 'Trajectoires de monoparentalité – rapport au travail et au logement'. Dans ce qui suit nous allons mettre en avant la méthodologie de ce projet de thèse, tout en avançant déjà les premiers résultats obtenus lors de cette première année de travail autour de la monoparentalité à Bruxelles. Plus spécifiquement, nous allons présenter une analyse quantitative descriptive des liens au travail, à l'emploi, au logement et par rapport aux politiques publiques en la matière. Nous allons conclure sur une mise en perspective de ces résultats pour la poursuite du projet de recherche.

## **Table des matières**

|     |  |    |
|-----|--|----|
| 1   | Introduction.....  | 4  |
| 2   | Un questionnaire.....  | 5  |
| 3   | Les méthodes d'enquête .....   | 6  |
| 3.1 | Approche quantitative.....   | 6  |
| 3.2 | Approche à partir d'entretiens biographiques et « extrospectives » ..... | 7  |
| 3.3 | Approche collective à partir d'interventions sociologiques.....          | 9  |
| 4   | Premiers résultats de l'analyse quantitative .....                       | 10 |
| 4.1 | Les données .....  | 10 |
| 4.2 | Monoparentalité .....  | 11 |
| 4.3 | L'axe de la relation au travail et à l'emploi .....                      | 14 |
| 4.4 | L'axe du logement .....  | 18 |
| 5   | En guise de conclusion .....   | 21 |

# 1 Introduction

Le présent écrit présentera les questionnements et la méthodologie utilisée dans le projet de recherche doctorale : ‘Trajectoires de monoparentalité – rapport au travail et au logement’, tout en avançant déjà les premiers résultats obtenus lors d’une première année de travail.

La recherche se situe au croisement des travaux de deux groupes distincts. Premièrement, une collaboration au sein de l’atelier de recherche urbaine entre architectes, urbanistes et sociologues tente de mieux étudier les relations entre les logements en grands ensembles et les situations de monoparentalité<sup>1</sup>. Et deuxièmement, le partenariat au sein du Pacte Territorial pour l’Emploi est l’occasion de réunir chercheurs, gestionnaires, travailleurs de terrain, directeurs d’associations, etc. pour discuter ensemble des implications concrètes pour le savoir sur la monoparentalité à Bruxelles. La composition hétéroclite des personnes qui s’intéressent à la monoparentalité est un précieux soutien pour réaliser la recherche. Dans ce qui suit nous allons rendre compte des résultats obtenus lors des travaux de ‘veille quantitative’ que nous avons effectués pour le groupe de travail. L’écrit conclura sur une mise en perspective des situations de monoparentalité et les implications pour l’avancement de notre projet de recherche.

La notion de famille monoparentale est assez récente ; elle participe d’une certaine façon à la « modernisation » de la définition de la structure familiale d’aujourd’hui qui délimite trois grands groupes de familles : la famille traditionnelle (nucléaire), monoparentale et recomposée. Apparue dans la littérature anglo-saxonne dans les années 1960 sous les appellations « *one-parent family* » « *single-headed family* » ou « *single-parent-family* », le terme « monoparental » a été progressivement retenu en tant que catégorie statistique et sociale. Toutefois, son émergence dans les débats traduit une évolution sensible des représentations : la place des familles monoparentales a varié entre exclusion, rejet, invisibilité et banalisation.

Les données chiffrées (deux fois plus de familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté) mettent en évidence que la précarité naît de l’interdépendance entre différents domaines tels que l’emploi, la santé, le logement, le couple, les enfants, le revenu ou le temps et au moindre grippage, on assiste à une série d’effets en cascade : précarité sociale, pauvreté économique, et pauvreté des conditions de vie font système, au risque d’une aggravation mutuelle et d’une déstabilisation cumulative. En fait, c’est au moment de la rupture que la situation de précarité, préexistante au sein du couple, se révèle dans toute sa dureté.

Enfin, la situation d’une famille monoparentale n’est en principe pas une situation stable. Elle évolue en permanence, surtout dans la recomposition de familles ou par les réseaux plus ou moins flous et informels de solidarité et d’entraide. La différence entre le statut officiel et le statut réel des familles est également à considérer dans les tentatives de description.

---

<sup>1</sup> Les premiers résultats de cette collaboration vont être publiés dans un autre article. Le lecteur intéressé par la thématique peut consulter le rapport de recherche pour PRFB de 2011. Disponible sur : [http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/cr-cridis/documents/RapportPRFB\\_MW\\_Final1.pdf](http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/cr-cridis/documents/RapportPRFB_MW_Final1.pdf)

La définition qui fait l'objet d'un accord au sein du monde de la recherche et des administrations reprend les éléments suivants :

Une famille monoparentale est :

- un ménage avec un seul parent et au moins un enfant à charge ;
- un parent qui éduque ses enfants seul (en continu et en alternance) ;
- un parent seul responsable financier (hors pension alimentaire).<sup>2</sup>

**« Un parent isolé<sup>3</sup> éduquant l(es) enfant(s) sous sa responsabilité financière ».**

## 2 Un questionnement

Si la plupart des études permettent d'identifier l'ampleur du phénomène, elles ne nous apprennent pas grand-chose sur les conditions d'apparition des familles monoparentales et leurs conséquences ; voire plus, peu ou aucune ne s'intéresse aux différentes formes de sortie de la monoparentalité.

D'où un premier objectif de recherche : il s'agit de mieux connaître de manière diachronique, tenant compte de la variable temporelle, les entrées et les sorties dans les situations de monoparentalité ; il s'agit aussi d'appréhender les moments de crise, de bifurcations qui marquent les trajectoires des ménages, ainsi que les épreuves qu'elles rencontrent et les stratégies qu'elles déploient pour y faire face en s'appuyant sur une méthodologie de veille tant quantitative que qualitative. Une meilleure connaissance de ce processus à partir de ce travail permettrait de mieux cerner les accidents – et leurs causes – qui renforcent le risque d'un isolement social mais aussi de mieux localiser les moments où un service d'accompagnement serait nécessaire.

Complémentairement, il s'agira de cerner l'usage des services par les familles monoparentales et l'articulation entre les services et entre les niveaux de pouvoir afin de mieux soutenir les familles en difficulté. Il s'agit d'investiguer les relations que les mères et les pères en situation monoparentale entretiennent avec les services tant privés ou associatifs que publics qui, de près ou de loin, sont en contact avec elles. Au-delà de l'analyse entre offre et demande, quelle est la nature de la relation de service qui transparait dans les usages que les familles monoparentales font – ou ne font pas – de ces services, par exemple, la garde d'enfants ? On sait que celle-ci, au-delà de la pénurie, soulève un problème de qualité : renforcement de la qualité des modes d'accueil, par la professionnalisation des métiers, le développement de l'agrément pour la garde à domicile, la valorisation des acquis professionnels et le développement de passerelles entre les différents métiers de la petite enfance. Comment ces problèmes interagissent-ils sur les situations de monoparentalité ?

---

<sup>2</sup> CANTILLON BEA, VERBIST GERLINDE (promotrices) avec la collaboration de DE MAESSCHALCK Veerle, *Profil socio-économique des familles monoparentales en Belgique*. Rapport de recherche à la demande de la Plate-forme pour les Familles monoparentales soutenu par la Fondation Roi Baudouin, Centrum voor Sociaal Beleid – Universiteit Antwerpen, juin 2003.

<sup>3</sup> Majoritairement, il s'agit de mères isolées (77,5 % en RBC), le plus souvent suite à une séparation (divorce, rupture).

### 3 Les méthodes d'enquête

L'étude de ces questionnements autour de la monoparentalité, invite à utiliser une approche mixte entre méthodes qualitatives et quantitative. Nous optons méthodologiquement pour une triple ouverture : premièrement, face à une vision du temps « aplati » et « fragmenté », les notions de bifurcations<sup>4</sup> et de processus<sup>5</sup> permettent de mieux rendre compte des effets temporels dans les trajectoires. Deuxièmement, par rapport à une vision d'un individu trop « atomisé », nous optons pour l'approche par les réseaux sociaux<sup>6</sup> et de sociabilité. Troisièmement, face à certaines tendances de la sociologie à ne pas s'intéresser à l'individu (voir inversement à s'y intéresser trop sans en prendre en compte le contexte plus macrosociologique)<sup>7</sup>, nous optons pour une approche par les épreuves qui rend compte du processus historique de l'individuation et de la singularité des acteurs.

C'est sur base de la combinaison entre trois démarches - approche quantitative, approche par les entretiens biographiques et « extrospectives » et approche interventionniste – que cette recherche sera menée pour une période couvrant quatre années. Plus loin, nous avons engagé au sein de l'atelier de recherche urbaine un espace de recherche multidisciplinaire entre architectes, urbanistes et sociologues à travers l'analyse des grands ensembles et des situations de monoparentalité. Déclinons les approches méthodologiques qui seront mobilisées :

#### 3.1 Approche quantitative

L'analyse des différentes sources de données va nous permettre de présenter la situation statistique de la monoparentalité à Bruxelles à travers différentes thématiques. La non-utilisation de certaines sources, les manquements dans les données et les différences de définition des situations officielles sont d'une telle importance qu'il a fallu éclairer mieux sur les différentes sources existantes et sur la fiabilité des données disponibles.

La recherche combinera les sources qui s'intéressent à différents domaines : la localisation géographique au sein de la Région de Bruxelles-capitale, le travail et les situations de non-travail, une vue à partir des enfants, les revenus, le logement et les questions, la formation et le niveau d'instruction, la santé, la thématique de la migration et de l'origine étrangère et les politiques publiques. Retenons à ce stade que les données accessibles sont moins complètes que cette liste laissera croire<sup>8</sup>.

Le but est d'établir annuellement un état des lieux sur la situation des familles monoparentales en collaboration avec les observatoires existants en présentant une analyse descriptive. Nous avons étudié auprès de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale la possibilité d'introduire une demande de données à des fins scientifiques qui nous permettent d'analyser des données longitudinales anonymisées à caractère individuel. Ces données nous permettraient de croiser l'aspect 'trajectoire' avec une localisation à l'échelle du quartier pour permettre d'analyser des effets plus 'urbains' en

---

<sup>4</sup> BESSIN Marc, BIDART Claire, GROSSETTI Michel, *Bifurcations : Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Editions La Découverte « Recherches », 2010.

<sup>5</sup> MÉNDEZ Ariel, (s.l.d.d.) *Processus : Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, Academia-Bruylant, coll. "Intellection", 2010, 259 p.

<sup>6</sup> L LEMIEUX Vincent, *Les réseaux d'acteurs sociaux*, PUF, Paris, 1999, 133p.

<sup>7</sup> MARTUCCELLI, SINGLY, *Les sociologies de l'individu*, Paris, Amand Colin, 2009.

<sup>8</sup> Le lecteur intéressé par cette thématique est invité à consulter le rapport de recherche.

liens avec des trajectoires professionnelles. L'aspect trajectoire permet aussi de trouver des articulations lors de l'analyse avec l'approche qualitative.

### 3.2 Approche à partir d'entretiens biographiques et « extrospectives »

Une démarche qualitative et longitudinale sur base de trois entretiens « biographiques et extrospectifs » (un premier entretien, puis un deuxième après six semaines et un troisième après 1,5 an) va nous permettre de comprendre mieux comment les situations sont vécues par les personnes elles-mêmes, comment elles arrivent ou non à trouver des soutiens, quelles formes prennent leurs réseaux de sociabilité, comment les épreuves concrètes se manifestent dans leur vie et quelles sont les marges de manœuvre réels dont elles bénéficient pour influencer leur situation, etc. Autrement dit, nous tenterons de mieux comprendre les trajectoires familiales, professionnelles et résidentielles en créant des liens par rapport à leurs ressources, soutiens et amitiés. Plus loin, nous analyserons comment les trajectoires individuelles sont façonnées par les épreuves et difficultés sociétales.

La méthodologie actuelle rend compte des traditions des différents courants de recherche: les trajectoires<sup>9</sup>, les biographies<sup>10</sup>, les bifurcations<sup>11</sup>, les réseaux d'acteurs sociaux contextualisés<sup>12</sup> et la sociologie de l'épreuve<sup>13</sup>. Il paraît clair que ce travail nécessite un travail fin de 'bricolage' entre ces différentes approches pour arriver à une méthodologie faisable, cohérente et intéressante. Revenons à quelques notions clés :

Pour l'analyse des réseaux relationnels dans une perspective biographique, nous utiliserons les travaux que Claire Bidart a développés sur la sociabilité<sup>14</sup> et la dynamique des réseaux personnels à partir de bifurcations biographiques<sup>15</sup>. L'individu se construit lui-même à travers les relations à d'autres. Cette approche pose un nouveau regard sur les individus puisqu'il s'agit de « *prendre pour objets d'étude non pas les attributs des individus (leur âge, leur profession, etc.), mais les relations entre les individus, et les régularités qu'elles présentent, pour les décrire, rendre compte de leur formation et de leurs transformations, analyser leurs effets sur les comportements individuels. [...] Le propos est donc de restituer aux comportements individuels la complexité des systèmes de relations sociales dans lesquels ils prennent sens, auxquels ils donnent sens*<sup>16</sup> » C'est à travers ces interactions dans un réseau relationnel que l'on peut voir et comprendre comment l'individu 'en lien avec d'autres' développe ses marges d'action. Cela nous permet de comprendre plus finement l'entourage de la personne qu'à travers la catégorie statistique « femme seule avec enfant(s) ». Les réseaux relationnels seront construits à partir de séries de questions posées à propos des divers contextes de vie abordés (études, travail, loisirs, famille, voisinage, etc.).

---

<sup>9</sup> P.ex. COLLECTIF, *Trajectoires sociales et bifurcations*, Cahiers Internationaux de Sociologie Vol 120, Puf, 2006.

<sup>10</sup> P.ex. INED GRAB, *Bilan de 14 collectes biographiques*, INED "Méthodes et savoirs", Paris, 2009, 340 p.; VÖLTER Bettina, DAUSIEN Bettina, LUTZ Helma, ROSENTHAL Gabriele, *Biographieforschung im Diskurs*, Vs Verlag, 2<sup>ème</sup> édition, 2009, 274 p. ; BERTAUX Daniel, *Le récit de vie : L'enquête et ses méthodes*, Armand Colin-coll. 128, Paris, 128 p.

<sup>11</sup> P.ex. MENDEZ Ariel, (s.l.d.d.) *Processus : Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, Academia-Bruylant, coll. "Intellection", 2010, 259 p.; BESSIN *et al.*, *op.cit.*

<sup>12</sup> P.ex. LEMIEUX, *op.cit.*

<sup>13</sup> P.ex. MARTUCCELLI Danilo, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Paris, A. Colin, 2006. ; MARTUCCELLI Danilo, *La société singulariste*, Armand Colin coll. "Individu et société", Paris, 2010, 264 p.

<sup>14</sup> BIDART C., *Sociabilités : quelques variables*, Revue Française de Sociologie, volume 29, n°4, 1988, pp. 621-648.

<sup>15</sup> BIDART C., *Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques*, Cahiers internationaux de sociologie, Trajectoires sociales et bifurcations, n° 120, avril 2006, pp. 29-57.

<sup>16</sup> MERCKLE Pierre, *Sociologie des réseaux sociaux*, Repères, La Découverte, Paris, 2004, P. 3-4

Cet usage de l'approche biographique centrée sur la notion de bifurcation reste heuristique. Elle a besoin d'un concept théorique fort pour rendre compte de l'articulation entre nos deux axes problématiques, à savoir la relation au travail et au logement. Nous nous proposons d'utiliser le concept d'épreuve pour mener à bien ce travail d'analyse.

En ce qui concerne le concept d'épreuve, il revient à Charles Wright Mills<sup>17</sup> d'avoir donné la meilleure définition de celui-ci. C'est, selon lui, une notion théorique permettant d'articuler les problèmes personnels avec les structures sociales qui les créent ou les amplifient. « *C'est probablement la meilleure et la plus économe des caractérisations de l'épreuve : partir des difficultés des acteurs afin de comprendre les manières dont les structures sociales permettent d'en rendre compte. On cherche à caractériser précisément les épreuves et les enjeux auxquels sont soumis les acteurs et les manières dont elles permettent de relier l'individuel et le collectif*<sup>18</sup> ». Nous nous inspirerons du travail mené par Danilo Martuccelli<sup>19</sup> pour qui le concept d'épreuve a quatre caractéristiques : i. elle est indissociable d'un récit de mise à l'épreuve ; ii. elle suppose une conception de l'individu qui affronte l'épreuve et s'y mesure ; iii. elle est indissociable d'un processus d'évaluation des situations ; iv. elle désigne des défis structurels et historiques qui renvoient à des enjeux collectifs.

Cette approche s'appuie également sur la notion de supports : « *il s'agit en effet de repérer et de rendre compte des manières effectives par lesquelles les individus parviennent à se tenir face au monde*<sup>20</sup> » ; dit autrement, sur quoi ils peuvent s'appuyer pour faire face aux épreuves. Sans tomber dans une sociologie du comptage des capitaux ou de la mobilisation des ressources, il s'agit ici de manière plus fine de tenir compte de ce qui est à la fois réseaux et dépendances sur le mode d'une production différentielle. Car « *c'est bien vers les oppositions entre les différents supports que doit se centrer le regard sociologique afin de repérer, au-delà des clivages moraux, la diversité d'épreuves à l'œuvre*<sup>21</sup> ».

Tandis que le premier entretien s'intéresse plus à la vie personnelle de chaque individu, nous voulons lors du deuxième entretien arriver à travers la démarche extrospective à approfondir le savoir dont disposent les personnes sur la société, sur ce qui est partagé avec d'autres dans les épreuves et, comment ils expérimentent eux-mêmes cet état. Comme le dit Danilo Martuccelli : « *C'est donc par le biais d'une étude personnalisée, s'efforçant de traduire les enjeux sociétaux sous forme d'épreuves à l'échelle de chaque acteur, que se met en place une forme de connaissance répondant à la fois à l'interrogation sur la société et sur ses propres marges d'action*<sup>22</sup>. »

Ainsi, une définition au préalable des épreuves par un groupe des chercheurs, le travail sur les statistiques et la confrontation (consultation) d'autres matériaux lors de l'entretien permettent d'élaborer des pistes pour cerner les épreuves de manière plus objective. Une relation plus analytique que narrative lors de l'entretien permet de décentrer de soi-même le regard que porte la personne sur la société.

---

<sup>17</sup> WRIGHT MILLS Charles, *L'imagination sociologique*, Paris, La découverte, 1997 (1ed. 1959);

<sup>18</sup> MARTUCCELLI, SINGLY, *Les sociologies de l'individu*, op.cit., pp. 73-74.

<sup>19</sup> MARTUCCELLI D., *Forgé (...)*, op.cit.

<sup>20</sup> CARADEC, MARTUCCELLI, *Matériaux pour une sociologie de l'individu – Perspectives et débats*, Presses universitaires du septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2004, p 22.

<sup>21</sup> MARTUCCELLI Danilo., *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard, 2002, p. 80.

<sup>22</sup> MARTUCCELLI Danilo, *La société singulariste*, op. cit., p. 176

### 3.3 Approche collective à partir d'interventions sociologiques

Nous comptons réunir les résultats de nos analyses et de les soumettre à une analyse plus collective à partir de la troisième année. L'intervention sociologique est une procédure analytique dans laquelle se croisent les discours des acteurs et les analyses des chercheurs. Elle n'est pas une photographie des opinions mais un espace de débat dont l'objectif est de renforcer chez les acteurs les capacités d'analyse et de réflexion. Les acteurs racontent leur vie, leurs problèmes et leurs rêves et, peu à peu, sont amenés à prendre distance par rapport à ces témoignages et invités à les analyser. Tout en tirant vers ce qui est le plus intime et le plus personnel, le chercheur introduit le « point de vue » des problèmes d'une société<sup>23</sup>.

Ce dernier volet de la recherche veut se consacrer à développer un programme de discussion de groupes autour des injonctions contradictoires<sup>24</sup> qui traversent les politiques publiques ET les services qui sont supposés les matérialiser. Ainsi, quelques-unes de ces injonctions opposent

- les droits des femmes aux politiques de la famille
- une politique centrée sur l'individu à celle centrée sur la politique de la famille
- une politique familiale à celle de l'emploi
- une politique de redistribution à une politique de privatisation
- une politique fédérale à une politique locale et autonome,...

Dit autrement, les politiques publiques actuelles oscillent en permanence autour de quatre figures en ce qui concerne les « familles monoparentales » : celle du parent, celle de travailleur(se), celle de sexe et de différence de genre entre les hommes et les femmes, voire celle d'habitant ou d'utilisateur des services. Il y a là un problème d'enjeu à clarifier selon le point de vue adopté.

Pour faire un travail d'analyse des enjeux collectifs à mettre en perspective avec les épreuves subjectives, nous ferons le choix d'utiliser la méthode de l'intervention sociologique, notamment telle qu'elle a été utilisée en matière de précarité et de situation des femmes vivant de manière monoparentale<sup>25</sup> et d'une manière plus large sur la transformation du champ culturel et la place des femmes<sup>26</sup>.

---

<sup>23</sup> DUBET F., *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard/Seuil, coll. « Points », 1995 (1<sup>ed.</sup> 1987)

<sup>24</sup> COMMAILLE J., *Les injonctions contradictoires des politiques publiques à l'égard des femmes*, in : LAUFER J., MARRY C., MARUANI M. (dir), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, pp. 129-148.

<sup>25</sup> VIE FEMININE (V. LOOTVOET et B. FRANCO), 2006, *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?*, Bruxelles, éditions vie féminine, 166 p.

<sup>26</sup> TOURAINE A., *Le monde des femmes*, Paris, Fayard, 2006.

## 4 Premiers résultats de l'analyse quantitative

### 4.1 Les données

Nous sommes partis des travaux engagés par les personnes réunies au Pacte Territorial de l'Emploi d'un point de vue quantitatif sur la monoparentalité à Bruxelles. Le présent article est une continuation de ces travaux<sup>27</sup> tout en actualisant les données à travers une analyse qui tente d'intégrer encore davantage de sources et de lectures.

Un travail initial nous a permis de « dégager la forêt » des différentes sources de données statistiques avec les disparités des définitions qui les accompagnent. Un premier constat par rapport aux différentes sources de données est qu'ils ne semblent pas du tout pouvoir rendre compte de l'évolution réelle des ménages. Dans les données du SPF-DGIES, nous distinguons 43,9 % de ménages monoparentaux comparés aux ménages composés d'époux avec enfants dans la région bruxelloise. Cette proportion n'est plus que de 34,2 % dans les données du BCSS – la différence entre les deux sources est donc de 9,7 % ! Cet écart est dû à une différence de définition entre les couples habitant ensemble et les mariages mariés. Le nombre de monoparentaux est fortement surestimé dans les données du SPF Economie DGIES, vu qu'elles ne recensent pas les cohabitants qui ne portent pas officiellement le statut de marié ou 'cohabitant légal'. La non-prise en compte des couples non-mariés et cohabitants avec enfants surestime amplement le nombre réel des familles monoparentales. C'est donc une définition qui ne reconnaît pas du tout les nouvelles formes familiales, tout en regardant la réalité à partir du prisme « marié(e) » et « ensemble » versus « non-marié(e) » et « seul(e) ». Différentes alliances hors du mariage n'apparaissent donc pas. Dans les données de la BCSS, nous ne pouvons par contre pas différencier entre cohabitants et familles recomposées, ce qui occulte une autre dimension familiale.

La typologie LIPRO<sup>28</sup> permet de pouvoir mieux comparer les situations réelles des ménages en intégrant le statut de cohabitant. Cela évite de réduire les différentes configurations familiales existantes<sup>29</sup> au modèle de la famille marié. Cette typologie a été mise en place au départ pour faire des projections démographiques et comprendre mieux les transitions entre différentes phases de la vie ou statuts de ménage.

Un autre problème pour notre recherche est la sous-représentation de Bruxelles dans les grandes enquêtes (p.ex. PSBH, SILC, EFT, GGP, ...), ce qui ne permet pas d'approfondir davantage un traitement statistique au niveau de la région.

Mais plus largement nous retenons que, malgré ces critiques des sources et des définitions, les familles monoparentales composées de femmes comme parent sont le statut de ménage qui a le plus augmenté depuis les années 60. D'autres formes comme les cohabitants (légaux ou non) et les

---

<sup>27</sup> PACTE TERRITORIAL POUR L'EMPLOI EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, *La monoparentalité à Bruxelles – Un tour d'horizon*, Bruxelles 2010 ; OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, *Situation des familles monoparentales face à l'emploi et au chômage en Région bruxelloise*, juin 2009.

<sup>28</sup> VAN IMHOFF, E., N. KEILMAN, *LIPRO 2.0 : An application of a dynamic demographic projection model to household structure in the Netherlands*. NIDI/CBGS Publications, vol. 23, Lisse : Swets & Zeitlinger, 1991, 245 p.; LODEWIJCKX, E. DEBOOSERE, P., *LIPRO : een classificatie van huishoudens*, SVR- Technisch rapport 2008/2.8

<sup>29</sup> BECK Ulrich, *Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités*, Lien social et Politiques, n° 39, 1998, p. 15-25.

familles recomposées, ont aussi augmenté, mais la monoparentalité reste une des formes familiales les plus importantes à côté des familles nucléaires. La critique des chiffres ajoute des nuances, mais ne change pas la perspective.

## 4.2 Monoparentalité

La monoparentalité couvre diverses réalités et soulève de fortes limites techniques et statistiques dans la saisie du phénomène. Il est ainsi difficile de « cibler » les familles qui sont réellement monoparentales. En effet, ce terme recouvre diverses situations concrètes qu'il serait souvent injuste de traiter de manière identique. Il ne s'agit pas d'un groupe homogène. On y rencontre des divorcés, veufs, parents abandonnants (qui ne reconnaissent pas l'enfant ou sont partis sans laisser d'adresse, grossesse non-désirée), ou incapables d'être responsable (hospitalisation prolongée, prison, ...), de la garde partagée...

Habituellement, on distingue trois grands groupes de familles : la famille traditionnelle (nucléaire), monoparentale ou recomposée. Nous savons qu'à Bruxelles à peu près 80 % des femmes sont chefs de ménage des familles monoparentales. Ce projet de recherche veut aussi rendre compte des hommes en situation de monoparentalité. Tous les rapports que nous avons consultés pointent la plus grande difficulté des femmes. Ce sont d'ailleurs l'Université des Femmes dans son livre « *Femmes monoparentales de Belgique*<sup>30</sup> » et Vie féminine<sup>31</sup> qui suggèrent d'utiliser le terme de femme monoparentale pour mieux rendre compte que ce sont surtout les femmes qui subissent le plus durement les difficultés. En complet accord avec cette vision, nous avons cependant choisi de garder comme concept la « monoparentalité » définie comme « *un parent isolé<sup>32</sup> éduquant le(s) enfant(s) sous sa responsabilité financière* ».

Nous avons préféré la notion de monoparentalité pour trois raisons.

Premièrement, une lecture par trop statistique peut comporter le biais de voir les situations comme étant stables. Un intérêt majeur de notre recherche est cependant de rendre compte des bifurcations, des transitions et des changements de situations ; le concept de « monoparentalité » permet de mieux rendre compte que c'est un état qui peut changer. Elle évolue en permanence, surtout dans la recomposition de familles ou par les réseaux plus ou moins flous et informels de solidarité et d'entraide. La différence entre le statut officiel et le statut réel des familles est à considérer dans les tentatives de description.

Deuxièmement, cette notion ouvre le champ de débat par rapport à une vision trop classique de la famille nucléaire. La monoparentalité permet d'extraire le concept d'une délimitation trop familialiste qui verrait la norme plutôt dans la configuration du « couple marié avec 2,3 enfants et un chien ou chat ». Notre approche voudra mettre l'accent sur la personne – en relation avec d'autres – qui doit remplir des tâches d'éducation. Cette description paraît abstraite, mais elle a l'avantage de regarder les situations moins à travers le prisme de « femme seule avec enfant(s) » comme forme différée de la famille classique, afin d'ouvrir le champ vers les reconfigurations des situations des

---

<sup>30</sup> CASMAN M.-T., NIBONA M., PEEMANS-POULLET H., *Femmes monoparentales en Belgique. Conditions d'existence, précarisation, santé*. Bruxelles, coll. Pensées féministes, éd. Université des Femmes, 2006.

<sup>31</sup> VIE FÉMININE (V. LOOTVOET et B. FRANCO), 2006, *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?*, éditions vie féminine, Bruxelles, 166 p.

<sup>32</sup> Majoritairement, il s'agit de mères isolées (77,5 % en RBC), le plus souvent suite à une séparation (divorce, rupture).

femmes et hommes avec des tâches d'éducation qui sont liées à d'autres à des degrés de proximité et d'affection diverses.

Troisièmement, le mot de monoparentalité est également plus approprié conceptuellement par rapport à l'étude des différences sociales de sexe et/ou de genre. L'intérêt de la recherche est aussi de comprendre pourquoi certains groupes ou catégories, comme par exemple les hommes « s'en sortent mieux ». L'analyse de ces processus permet de mieux comprendre les trajectoires de monoparentalité pour les hommes comme pour les femmes, mais aussi de mieux pointer comment les rapports sociaux ou les épreuves basées sur le sexe et/ou le genre influencent la situation. Pour le dire encore plus clairement, la précarité de situations n'est pas intrinsèquement liée au fait d'être une femme : « *Le problème n'est donc pas d'être une femme, le problème est que dans la société d'aujourd'hui, par rapport aux types de ménages, par rapport aux types de travail, par rapport aux temps partiels, etc. Ce sont bien de ces facteurs que vient le risque de pauvreté accrue que l'on a pu quantifier entre les femmes «soutien de ménage» et les hommes «soutien de ménage»<sup>33</sup> ». Un effet épuré, lié au genre, n'existe pas. » Nous comptons donc analyser mieux ces facteurs, comment ils se déclinent selon le genre<sup>34</sup> et comment ils sont éprouvés et affrontés par les femmes et hommes eux-mêmes.*

Historiquement la monoparentalité commence à prendre de l'importance depuis les années '60<sup>35</sup>. Depuis ces années, nous avons constaté que la « rentrée » dans la situation de monoparentalité à cause du « veuvage » diminue considérablement alors que la rupture d'union devient la cause principale. Depuis 1991, le nombre de familles monoparentales n'a cessé d'augmenter dans les trois régions du pays, sa part étant passée de 9,7 % en 1991 à 15,0 % en 2008<sup>36</sup>. Cette tendance historique montre une diminution nette des « époux avec enfants » et une augmentation des familles monoparentales. Nous retrouvons à Bruxelles un nombre proportionnellement plus élevé de familles monoparentales sur le territoire comparé aux deux autres régions.

Les familles monoparentales à Bruxelles ont généralement un seul enfant à charge (58,9 %)<sup>37</sup>. Celles qui sont composées de deux enfants ou plus représentent 41,1 %. En somme, 25 % des enfants bruxellois en dessous de 18 ans grandissent dans une famille monoparentale et 69 % dans une famille plus 'classique'. Les 6,2 % restants concernent des enfants qui vivent chez des grands-parents ou dans une famille d'accueil. La répartition des enfants selon le statut familial suit une sorte « d'effet en ciseaux » en fonction de l'âge de l'enfant.

Même si toutes les autres formes familiales augmentent par rapport à la famille nucléaire, c'est surtout la catégorie de monoparentalité qui augmente le plus par rapport au total<sup>38</sup>. Les différences régionales montrent que Bruxelles accueille proportionnellement plus de monoparentaux que de

---

<sup>33</sup> GUIO Anne Catherine, *Femmes et pauvreté*, dans : FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES, *Sur la corde raide. Actes du colloque*. Bruxelles, 4 juin 2010.

<sup>34</sup> Il est clair que dans le texte nous utilisons parfois les titres familles/hommes/femmes monoparentales, c'est pour des raisons plus narratives que conceptuelles. Utiliser dans chaque descriptif la formulation homme/femme en situation de monoparentalité alourdirait trop le texte.

<sup>35</sup> CHARDON Olivier, DAGUET Fabienne, VIVAS Émilie, *Les familles monoparentales - Des difficultés à travailler et à se loger*, INSEE, Première n° 1195

<sup>36</sup> Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

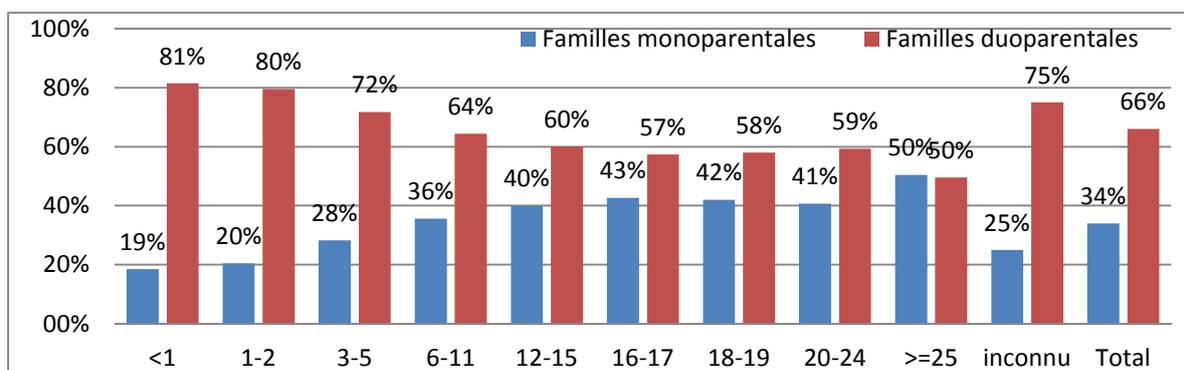
<sup>37</sup> Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

<sup>38</sup> LODIEWIJKX Edith, *Kinderen en de gezinsvorm waarin ze opgroeien : een schets van de veranderingen tussen 1990 en 2008*, SVR-Webartikel, 2010, 8p.

familles recomposées. Cela confirmerait l'hypothèse que Bruxelles est une ville refuge pour les personnes qui rencontrent une phase de monoparentalité dans leur trajectoire.

Une analyse à partir des grandes villes nous a montré que La Région de Bruxelles-Capitale présente des proportions de monoparentalité comparable à Namur et fort proche de la moyenne belge des grandes villes. Charleroi et Liège ont des chiffres plus élevés, tandis que Bruges, Gand et Anvers se trouvent en dessous de la moyenne. L'écart est le plus grand entre Bruges et Charleroi.

**Figure 1 : Répartition de l'âge des enfants bruxellois selon le statut familial en 2006<sup>39</sup>**



Tandis que les monoparentaux sont très légèrement plus représentés chez les plus jeunes parents (2,7 % contre 2,3 %), les duoparentaux sont un peu plus présents dans les catégories d'âges entre 25 et 44 ans. À partir de 45 ans, les familles monoparentales sont un peu plus représentées. En somme, tandis que la répartition de l'âge des parents suit à peu près la même courbe, nous trouvons une toute légère surreprésentation chez les jeunes parents (<24 ans) et chez les parents au-dessus de 45 ans ; autrement dit, la courbe de répartition de l'âge des familles monoparentales est plus plate que celles des familles duoparentales.

Les enfants se trouvent d'abord majoritairement dans des situations duoparentales (81,5 % d'enfants de moins d'un an), ce chiffre diminuant nettement pour arriver à 57,4 % à l'âge de 16-17 ans. L'inverse se produit chez les monoparentaux : alors que 18,5 % des enfants naissent dans des familles monoparentales, cette proportion augmente continuellement pour arriver à 42,6 % à l'âge de 16-17 ans. L'âge des parents est moins influent, mais la courbe de la répartition de l'âge des parents est plus aplatie, c'est-à-dire qu'ils sont un peu plus jeunes ou un peu plus âgés.

Les familles monoparentales ont une plus grande propension de se retrouver parmi les catégories de revenus les plus pauvres<sup>40</sup>. Elles se trouvent plus souvent soit dans une situation de détérioration de leurs budgets, soit dans une situation où il est plus difficile de « joindre les deux bouts », soit encore dans une situation caractérisée par une plus grande difficulté à accéder à certains biens.

Les femmes monoparentales ont en général une plus mauvaise santé, vivent dans un environnement plus malsain et perçoivent même moins d'indemnités de maladie que les mères vivant en couple. Par ailleurs, nous avons retenu que les enfants qui grandissent dans des familles monoparentales ont une moins bonne santé que ceux qui grandissent dans des familles duoparentales 'classiques'.

<sup>39</sup> Source : BCSS-Datwarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

<sup>40</sup> FONDATION ROI BAUDOIN, *L'enfant dans la famille recomposée*, Novembre 2008. ; CASMAN M.-T., NIBONA M., PEEMANS-POULLET H., *Femmes monoparentales (...)* op.cit.

Si l'indicateur de la santé subjective peut être une mesure approximative de l'état de santé en général de la personne<sup>41</sup>, il est révélateur de la situation des femmes monoparentales : « *on constate qu'un peu plus de 34 % des femmes monoparentales et seulement quelques 15 % des mères vivant en couple déclarent avoir une santé dont l'estimation va de « moyenne » à « très mauvaise »[...] »<sup>42</sup>. De plus, elles perçoivent moins d'indemnités de maladie que les mères vivant en couple. Les auteurs constatent la présence de plus de maladies chroniques (17,48 % contre 10,25 %), la prévalence augmentant pour les femmes monoparentales avec la durée de la monoparentalité, et encore davantage avec le vieillissement. Les femmes monoparentales rencontrent plus de restrictions des activités habituelles (14,04 % contre 8,58%), plus souvent suite à des troubles psychiques. Les femmes qui ont vécu la monoparentalité ont un plus fort risque d'être hospitalisées (13,59 % contre 8,63 %).*

Plusieurs auteurs ont relevé des différences selon l'origine des parents, qui fluctuent en fonction des modèles culturels du rôle de la femme, de la famille et de l'éducation. De toute façon, il faudra faire attention à ne pas voir ces modèles culturels comme englobant dans sa totalité la personne. Il s'agira plutôt d'être attentif à l'inter-culturalité ou au modèle du 'bricolage', où l'individu doit réunir en sa personne plusieurs modèles culturels présents pour se donner une consistance interne. Il en résulte que nous devrions rester ouverts lors de nos entretiens aux définitions et aux sens que les personnes donnent à leur origine.

L'analyse des situations de monoparentalité a mis en évidence la fréquence des situations de pauvreté chez les familles monoparentales<sup>43</sup> (près d'un tiers des familles monoparentales connaissent un risque accru de pauvreté) ; cela tiendrait à l'existence d'un vaste espace social de vulnérabilité situé à l'intersection entre trois dimensions : familiale, économique et spatiale. Dans cet espace contextualisé, des dimensions sociales d'inégalités de genre interagissent avec des dimensions de genre d'inégalités sociales. Les principales difficultés socio-économiques des familles monoparentales relèveraient de trois facteurs :

- l'insuffisance de la couverture du coût des enfants (allocations familiales, déductions fiscales, équipements collectifs);
- l'insuffisance des revenus professionnels (comme le salaire minimum garanti);
- les carences dans l'évaluation et le versement des créances alimentaires pour les enfants.<sup>44</sup>

### 4.3 L'axe de la relation au travail et à l'emploi

La comparaison entre le taux d'emploi des familles monoparentales et celui des familles duoparentales montre que le taux d'emploi des parents qui élèvent seuls leur(s) enfant(s) est significativement plus bas et cela, autant chez les hommes que chez les femmes.<sup>45</sup> Les familles monoparentales sont surreprésentées par rapport aux duoparentales dans les catégories

<sup>41</sup> BECK Miriam, VANROELEN Christophe, LOUCKX Freddy, *Sociale breuklijnen in de gezondheid en de gezondheidszorg*. VUBPress, Bruxelles 2002.

<sup>42</sup> Casman M.-T., Nibona M., Peemans-Poullet H., *Femmes monoparentales (...)*, op.cit., pp. 131-132

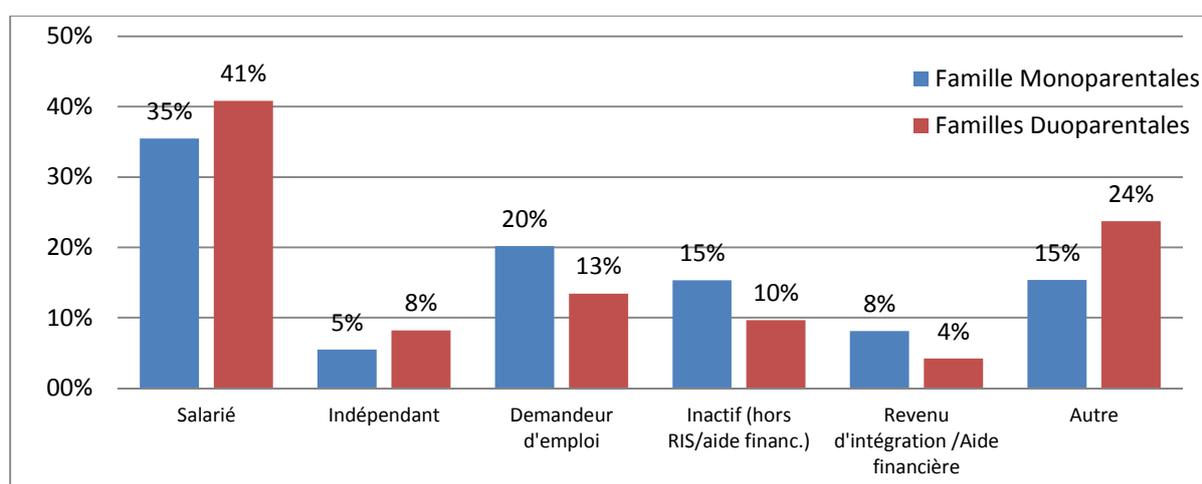
<sup>43</sup> *Idem*.

<sup>44</sup> PLATEFORME POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES, *Mémorandum*, Bruxelles, 2007.

<sup>45</sup> OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, *Situation des familles monoparentales (...)* op.cit., p. 14.

demandeurs d'emploi (20,2 % contre 13,4 %), « inactif –hors RIS/aide financière » (15,3 % contre 9,6 %), et « Revenu d'intégration sociale/Aide financière » (8,1 % contre 4,2 %). De manière analogue, elles sont moins représentées chez les salariés (35,5 % contre 40,8 %). La position d'inactif (hors RIS/Aide financ.) renvoie plutôt à une incapacité de travail ou à une pension sans emploi, mais ce statut regroupe des positions différentes que nous ne pouvons pas généraliser. Nous reviendrons sur cette thématique à propos des chiffres ciblés sur la variable « nomenc » dans le Datawarehouse. La majorité des statuts 'autre' est composé de personnes qui sont aidants d'indépendant.

**Figure 2 : Répartition de la position socio-économique selon le type de ménage en 2006<sup>46</sup>**



Une comparaison régionale des différents taux d'emploi des femmes entre 25 et 44 ans avec enfants de moins de 3 ans ou sans enfants montre des valeurs particulièrement faibles pour la région bruxelloise, et ceci pour toutes les types de ménages confondus. Dans les trois régions nous constatons une diminution du taux d'emploi en fonction du nombre d'enfants. Cet effet est encore plus contraignant pour les familles monoparentales : pour Bruxelles le taux d'emploi des familles monoparentales avec 1 enfant est de 38 %, et diminue vers 25,6 % pour deux enfants et plus.

Dans les trois régions, nous constatons une diminution du taux d'emploi en fonction du nombre d'enfants. À Bruxelles, une différence notable s'observe d'emblée entre le taux d'emploi des parents seuls selon le sexe et le nombre d'enfants. Alors que chez les mères, le taux d'emploi diminue en fonction du nombre d'enfants, chez leurs homologues masculins, c'est l'inverse qui se produit. 48,5 % de mères seules avec un enfant travaille, mais seulement 39,3 % avec deux enfants alors que 56,7 % des pères seuls avec un enfant travaillent, mais 61,7 % avec deux enfants. L'impact de l'âge des enfants sur le taux d'emploi est encore plus marqué chez les femmes qui élèvent seules deux enfants ou plus. L'effet de l'âge des enfants se décline aussi en fonction des charges familiales qui sont plus importantes pour les parents seul(e)s.

Le type d'emploi occupé est un facteur de différenciation : environ 40 % des mères isolées travaillent à temps partiel, mais c'est alors par contrainte. En effet, un salaire à temps partiel est le plus souvent insuffisant pour entretenir le ménage et le travail à temps partiel ne peut être une option que si le revenu est complété d'une allocation supplémentaire, comme la pension alimentaire ou une allocation de garantie de revenus (ces dernières sont d'ailleurs perçues à 64 % par des parents isolés). Par ailleurs, les interruptions de carrière – crédit-temps à temps partiel – sont plus élevées

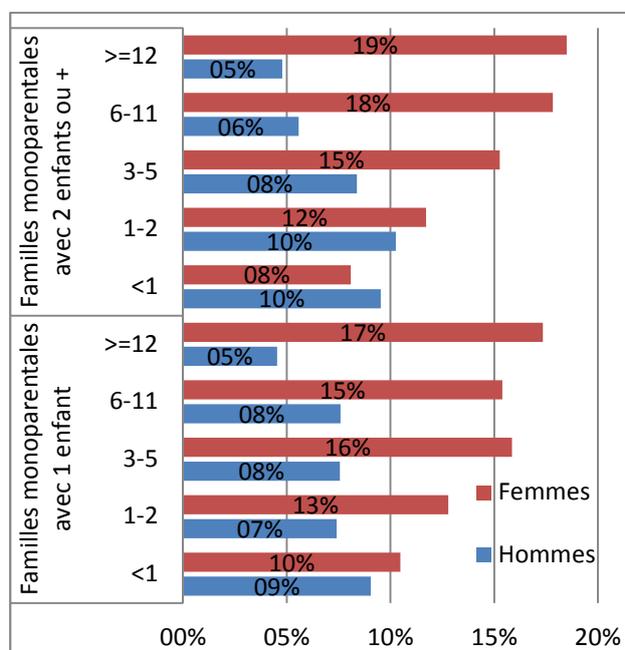
<sup>46</sup> Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

chez les femmes vivant en couple que chez les femmes en situation monoparentale<sup>47</sup> : cinq fois plus pour les interruptions complètes et trois fois plus pour les partielles, car le revenu ne suffit pas pour les femmes monoparentales pour s'arrêter. Pour les hommes c'est différent. Les interruptions de carrière sont plus répandues chez les femmes en couple et dans les familles avec revenus élevés en particulier.

**Figure 3 : Proportion du travail à temps partiel des familles monoparentales de 25-44 ans en fonction de l'âge du plus jeune enfant en Région bruxelloise en 2006<sup>48</sup>**

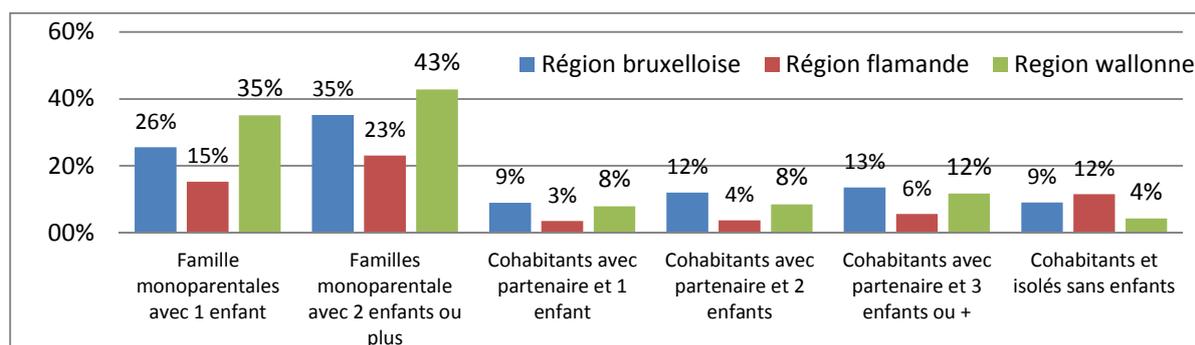
Si d'une manière générale ce sont plus de femmes qui travaillent à temps partiel, chez les mères monoparentales, la proportion de travail à temps partiel augmente en fonction de l'âge des enfants (pour 2 enfants et plus : <1 ans : 8,1 %, >12 ans : 18,5 %) ; chez leurs homologues masculins, c'est l'inverse qui se produit (pour 2 enfants et plus : <1 ans : 9 %, >12 ans : 4,5 %).

Les tendances restent plus ou moins stables entre les familles d'un enfant ou de deux enfants et plus : pour les hommes comme pour les femmes, la proportion du travail à temps partiel est légèrement supérieure pour les ménages qui ont plus de deux enfants.



Un autre indicateur qui permet d'estimer la participation des ménages au marché du travail est le taux de chômage : celui-ci augmente proportionnellement au nombre d'enfants des ménages et cela surtout chez les femmes, le taux de chômage des familles monoparentales étant systématiquement plus élevé que dans les ménages de cohabitant avec enfants.

**Figure 4 : Proportion de demandeurs d'emploi féminins entre 25-44 ans dont l'enfant le plus jeune a moins de 3 ans en fonction du type de ménage dans les trois Régions<sup>49</sup>**



La figure 4 nous informe que le taux de chômage est plus important pour les familles monoparentales que pour les autres formes de ménage et augmente avec le nombre d'enfants. Presque un tiers de femmes monoparentales avec au moins 2 enfants et âgées entre 25 et 44 ans se

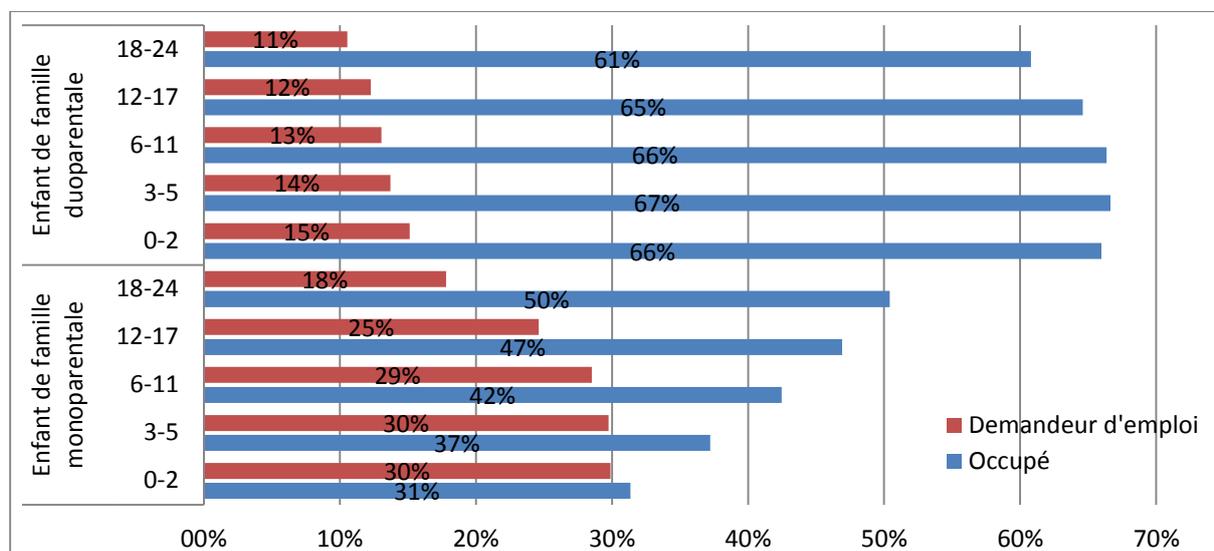
<sup>47</sup> PACTE TERRITORIAL POUR L'EMPLOI EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, *La monoparentalité à Bruxelles (..)*, op.cit., p.22

<sup>48</sup> Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

<sup>49</sup> Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

trouvent sont demandeurs d'emploi alors que c'est le cas pour un cinquième des hommes de la même catégorie.

**Figure 5 : Taux d'activité et de chômage des parents par tranches d'âge et selon le type de ménage pour la Région bruxelloise en 2006<sup>50</sup>**



En conclusion sur les situations d'emploi et de non-emploi, la figure ci-dessus représente clairement ce double effet de l'âge des enfants et de la combinaison des charges familiales avec ceux du travail qui différencie nettement les parents d'enfant grandissant dans des familles mono ou duoparentales.

La proportion des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou d'une autre aide financière de la part des CPAS varie entre 0,1 % (cohabitants avec enfant(s) en Flandre) jusqu'à 2,7 % (cohabitants et isolés à Bruxelles). Cette proportion se situe à 14,1 % pour les familles monoparentales avec un enfant et à 19,6 % pour ceux qui ont au moins deux enfants. Retenons encore que globalement les catégories « natives » se trouvent plutôt du côté des parents monoparentaux.

À Bruxelles, 39,2 % des enfants grandissent dans une famille monoparentale « travaillante » ; 64,9 % des chefs de ménage de famille duoparentales travaillent. En l'absence de possibilités réelles d'accueil des enfants, les personnes n'ont plus alors la disponibilité nécessaire pour suivre une formation, s'investir dans une recherche active d'emploi, ou accepter un emploi proposé par le CPAS. La conciliation entre vie professionnelle et vie privée des femmes monoparentales renvoie à la problématique générale du « care » (notamment garde des enfants et soins aux personnes âgées dépendantes). En déplaçant la répartition des responsabilités quant à la fourniture et au financement des services de 'care' entre famille, État, marché et tiers secteur, les politiques sociales et, d'une manière générale, les politiques publiques induisent des conséquences différentes du point de vue de la citoyenneté des femmes<sup>51</sup>.

Constatons que les réponses aux problèmes d'insertion sur le marché du travail se formulent à partir soit de la problématique conciliation vie professionnelle/vie privée, soit des constats sur la pénurie de structures d'accueil, soit encore des situations de précarité. La recherche devra mieux cerner les difficultés et ouvertures possibles dans chacun de ces domaines.

<sup>50</sup> Source : BCSS-Datwarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

<sup>51</sup> DANG A. T., LETABLIER M.-T., *Citoyenneté sociale et reconnaissance du « care » : nouveaux défis pour les politiques sociales*, Paris, Centre d'Etudes de l'Emploi, document de travail n°108, novembre 2008.

Ces résultats nous donnent une première vue quant à la première composante de l'intégration professionnelle selon S. Paugam<sup>52</sup>, c'est-à-dire un recueil statistique des situations « officielles » : le taux d'emploi et d'inactivité, le niveau de salaire, le pourcentage de travail à temps partiel, etc. Ce recueil de données nous a permis de conclure sur la situation particulièrement précaire de bon nombre de familles monoparentales selon les moyennes statistiques. Pour parvenir à comprendre la deuxième composante d'intégration professionnelle, dont parle Serge Paugam<sup>53</sup>, il s'agit de développer d'un côté un travail sur des données longitudinales de la Banque Carrefour de la sécurité sociale<sup>54</sup> pour trouver des indices de la stabilité des trajectoires professionnelles à travers l'analyse des changements des situations de travail et de non-travail au niveau individuel. Et à travers nos entretiens, il faudra plus s'intéresser aux rapports qu'entretiennent les personnes en situation de monoparentalité avec ces différents statuts, voir comment elles perçoivent leurs parcours professionnels et quelle stabilité ou (in)sécurité leur rapport au travail leur procure.

#### 4.4 L'axe du logement

L'analyse du logement reste difficilement accessible dans les statistiques belges : les données de l'enquête socio-économique datent de 2001, les données de SILC et du 'Programme générations et genre'<sup>55</sup>, ne comportent pas assez d'entretiens à Bruxelles pour trouver une fiabilité statistique assez grande pour notre « sous-population » des familles monoparentales. Nous prévoyons dans le futur d'explorer le mieux possible ces données en regardant la situation Belge et inter-régionale, surtout à travers les données plus récentes du programme « Genre et Génération ».

Les villes constituent un attrait pour les familles monoparentales dans les années 80 du fait de leurs plus grandes possibilités d'emploi, d'un meilleur choix en matière de prise en charge des enfants et d'un nombre proportionnellement plus grand de baux locatifs<sup>56</sup>. Cependant l'accès à ces différentes possibilités s'avère plus critique. Les logements sont souvent plus petits<sup>57</sup>, de moins bonne qualité, proportionnellement plus coûteux que la moyenne, moins bien chauffés<sup>58</sup>, offrent moins d'espace d'intimité, démontrent plus de problèmes d'environnement (bruits, pollution, vandalisme, criminalité, ...) et sont moins bien équipés. Le nombre de femmes monoparentales est proportionnellement plus important dans le logement social bruxellois.

Géographiquement, les familles monoparentales ne se limitent pas au 'croissant pauvre' de la région de Bruxelles-capitale. Comme le montrent les cartes qui suivent, elles sont surreprésentées dans les quartiers où se situent d'importants ensembles de logements sociaux et globalement dans les zones

---

<sup>52</sup> PAUGAM S., *Le Salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, PUF, 2000.

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> Nous sommes en train d'élaborer la demande pour obtenir ces chiffres supplémentaires. Les données longitudinales au niveau individuel et anonymisées sont particulièrement protégées sous les lois des traitements des données personnelles (voir : [http://www.privacycommission.be/fr/in\\_practice/privacy/](http://www.privacycommission.be/fr/in_practice/privacy/)) Des contacts avec le service Datawarehouse de la Banque Carrefour de la sécurité sociale ont permis de mieux élucider en détail les possibilités.

Il faut cependant attendre d'avoir trouvé plusieurs cas exemplaires des grands ensembles pour articuler au mieux le travail entre les composantes architecturales et sociologiques de notre équipe de recherche. Ce choix devra être finalisé au courant du mois de janvier.

<sup>55</sup> Les données de ce programme sont énormément intéressantes pour notre projet de recherche, puisqu'ils combinent des informations sur les domaines familiaux, du travail et du logement. Les données de la première vague n'ont pas encore été rendues accessibles lors de l'écriture de ce rapport.

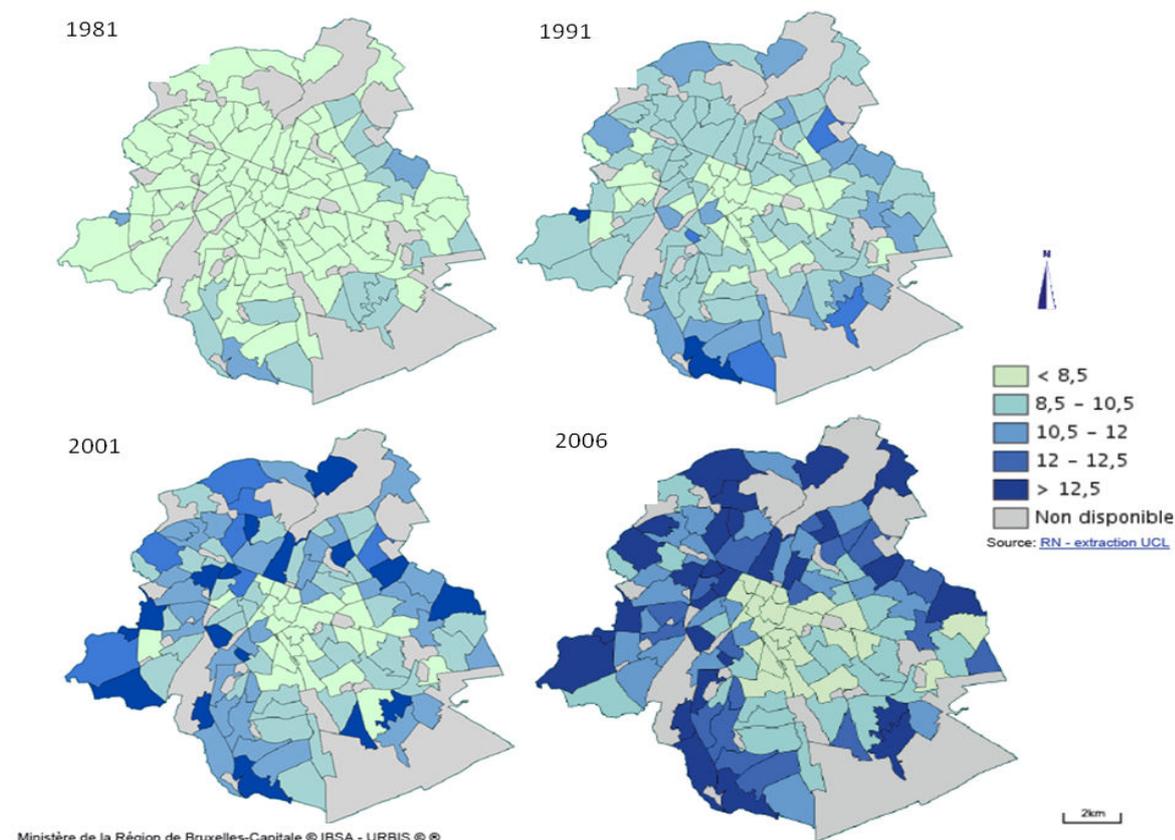
<sup>56</sup> LODEWIJCKX Edith, *Kinderen (...)*, op.cit.

<sup>57</sup> BERNARD Nicolas, *Femmes, (...)*, op. cit.

<sup>58</sup> FONDATION ROI BAUDOUIN, *L'enfant (...)*, op.cit., p. 81

où les loyers sont les moins chers ; elles se situent très peu en première couronne (centre-ville), mais plutôt en seconde couronne à l'exception du Sud-Est et se localisent majoritairement dans les quartiers où se situent également les couples avec enfants, à l'exception des quartiers situés dans le Nord-Ouest en extrémité de seconde couronne. Les quatre figures ci plus bas montrent comment l'inscription territoriale des familles monoparentales a évolué ces derniers 30 ans :

**Figure 6 : Part des ménages monoparentaux par rapport aux quartiers en 1981, 1991, 2001, 2006 (%)<sup>59</sup>**



L'étude réalisée par De Corte et alii<sup>60</sup> souligne qu'il est probable que la Région bruxelloise en tant que grand centre urbain devienne, à un moment donné du cycle de vie, un refuge pour ces familles. Cette étude dont l'objectif était de cerner les motivations des migrations de et vers les grandes villes, a mis en évidence le fait que ces migrations s'expliquent principalement en fonction du cycle de vie. Les jeunes ménages à revenus moyens quittent la Région et trouvent un logement – abordable et mieux adapté à leur situation de famille naissante – en périphérie bruxelloise où ils s'établissent pour fonder une famille. À la suite d'une désunion ou d'un décès, ces familles, devenues entre-temps monoparentales, retournent en ville. Plusieurs raisons expliqueraient ce « retour ». D'abord, la nécessité de réduire les temps de déplacements entre lieu de travail, école et domicile et profiter de la proximité des services et du commerce. Ensuite, au vu de la nouvelle situation familiale, la recherche d'un logement adapté. Enfin, après une séparation, le retour à la location d'un logement –

<sup>59</sup> Sources : Monitoring du quartier (en ligne)

<sup>60</sup> DE CORTE et al. (2003), *Etude des mouvements migratoires de et vers les trois grandes villes pour les trois Régions belges* commanditée par le SPP de l'intégration sociale – politique des grandes villes et réalisée par la VUB et Mens en Ruimte.

par rapport à l'acquisition de la maison unifamiliale dans un environnement vert – en ville est plus souvent envisagé<sup>61</sup>.

Les quartiers où se trouvent majoritairement les familles monoparentales Ce ne sont pas nécessairement des quartiers où se trouvent le plus d'enfants, mais ce sont les quartiers où la pénurie de crèches est plus aiguë. Le nombre d'enfants dans la région bruxelloise était de 47.440 au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le nombre total de places étant seulement de 14.391, soit une place pour trois enfants<sup>62</sup>. Plusieurs problèmes d'accessibilité des crèches résultent de ce déficit organisationnel : manque de structures d'accueil avec longues listes d'attente ; horaires de l'accueil non adaptés aux horaires de travail / formation ; coûts élevés pour l'accueil et le fait qu'il est souvent réservé pour les parents qui travaillent.

Une étude portant spécifiquement sur les femmes<sup>63</sup> sans-abri en Belgique a montré qu'elles sont généralement plus jeunes (la moitié a moins de 30 ans) que les hommes sans domicile (60 % ont moins de 40 ans) et qu'un tiers des femmes est accompagnée d'au moins un enfant. Le rapport du dénombrement de 2010<sup>64</sup> de la Strada (Centre d'appui bruxellois au secteur de l'aide aux sans-abri) recense que 37 % des personnes hébergées par un service d'aide aux sans-abri sont des femmes (hors squat/occupation négociée et rue). Ces services forment un refuge pour les femmes dans les situations de non-logement qui sont marquées par le manque de moyens (financier, de travail, de soutien, etc.) et souvent aussi provoquées par la violence conjugale.

---

<sup>61</sup> Idem

<sup>62</sup> GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, *Renforcer l'accueil de la petite enfance 0-3 ans en Région de Bruxelles-capitale – Le « plan crèches »*. Inventaire des acteurs et des mesures, 2009.

<sup>63</sup> DE DECKER P., *La femme face à la pauvreté, aux difficultés de logement et au sans-abrisme en Belgique*, 2001, in: B. EDGAR & J. DOHERTY, *La femme sans-abri en Europe. Parcours services et expériences*, The Policy Press, Bristol, 2001, p. 117-129. Et : VAN REGENMORTEL Tine, DEMEYER Barbara, VANDENBEMPT Katrien, VAN DAMME Benediekt, *Zonder (t)huis : Sociale biografieën van thuislozen getoetst aan de institutionele en maatschappelijke realiteit*, LannooCampus, Leuven, 2006, p. 40.

<sup>64</sup> LA STRADA, *Dénombrement 2010*, données pas encore publiées.

## 5 En guise de conclusion

Synthétiquement, soit les femmes monoparentales travaillent à temps plein (et disposent de peu de moyen pour aménager leur vie familiale), soit elles bénéficient d'aide sociale, ne sont pas présentes sur le marché de l'emploi et restent largement victimes du piège à l'emploi. Le constat est largement établi que les personnes en situation de monoparentalité rencontrent plus de difficultés qui sont liées à l'interdépendance de problèmes dans l'emploi, la santé, le couple, les enfants, le logement, le revenu et le temps,... Bien plus, le fait d'être une femme constitue une précarité supplémentaire due à la multitude des rôles que les femmes assument.

Au moindre grippage, cela risque d'entraîner une série d'effets en cascade : précarité sociale, pauvreté économique, pauvreté des conditions de vie font système, au risque d'une aggravation mutuelle et d'une déstabilisation cumulative. En fait, c'est au moment de la rupture que la situation de précarité, préexistante au sein du couple, se révèle dans toute sa dureté.

Si le premier rapport - présenté brièvement dans cet article - a développé une approche plus quantitative les situations de monoparentalité, il s'agira de la combiner avec une approche plus qualitative : comme le souligne Danilo Martuccelli, « *là où une étude à dominante statistique dégage quelques grandes constellations sociales, une étude menée par des entretiens qualitatifs tend à souligner les passerelles, l'hybridation et l'inconsistance des places. D'un côté, on renforce, par le biais de ruptures et de frontières, une vision stratifiée ; de l'autre côté, on accentue, par un continuum d'expériences, une vision plus enchevêtrée du social*<sup>65</sup> ». Les entretiens que nous menons actuellement vont nous permettre de mieux comprendre comment les parents se situent dans des contextes marqués par de fortes contraintes. Comment se passent les transitions ou bifurcations, quels rapports entretiennent-ils avec leur entourage, comment appréhendent-ils les services et les supports qui sont censés les aider ? Un ensemble de questions qui invitent à prendre plus en compte les visions des personnes elles-mêmes à travers les entretiens en vue de mettre ce savoir en résonance à travers une approche plus collective.

Pour cerner réellement les liens entre les situations de monoparentalité, nous devrions approfondir dans l'approche mixte (quali / quantitatif et sociologique et architectural) des questions telles que les supports sur lesquels les habitants s'appuient, les pratiques d'appropriation de l'espace, du bâti, l'inscription territoriale des habitants, la mobilité interne ou externe au quartier, la mobilité sociétale (horizontale ou verticale), la différenciation des habitants (par rapport aux voisins, aux jeunes, aux autres quartiers, aux personnes d'autre origine, de culture ou de position socio-économique différente,...), la perception de soi, l'intégration et la compréhension des épreuves qui se manifestent dans les trajectoires par rapport au travail et au logement, etc.

Une des questions centrales de notre projet de recherche est le rôle de l'État et la place des politiques publiques. Quel est l'usage des services par les familles monoparentales et l'articulation entre les services et les niveaux de pouvoir afin de mieux soutenir les familles en difficulté ? Quelle est la nature des relations que les mères et les pères en situation monoparentales entretiennent avec les services tant privés ou associatifs que publics qui, de près ou de loin, sont en contact avec eux ? Autant de questions que nous allons soulever lors des entretiens individuels et approfondir lors des

---

<sup>65</sup> MARTUCCELLI D., *Forgé (...), op.cit.*, p.394

débats collectifs. Plus loin encore, la collaboration avec différentes partenaires au sein du Pacte Territorial pour l'Emploi, nous permet de suivre les recherches et les actions concrètes en cours afin d'analyser et d'évaluer les politiques mises en place et/ou leurs réformes. Cette rencontre favorise un imbrication concrète du chercheur à son 'terrain' pour parvenir à une compréhension des positionnements des différents acteurs dans un lieu transversal aux divisions sectorielles et institutionnelles des politiques publics et du secteur associatif.